

NOTE - HABITAT - BULLETIN COMMUNAL - 25/05/2018

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2017-2022

Poher communauté a adopté un premier PLH en 2017. Le programme se déploie sur 6 ans par le biais d'un programme d'actions en faveur de l'habitat qui a vocation à impulser une dynamique d'amélioration du parc existant, conforter l'attractivité du territoire et répondre aux différents besoins en logement.

A ce titre, des subventions aux personnes privées existent, notamment une aide à l'accession dans l'ancien ou encore une aide à la formation RGE pour les artisans. Ces aides sont soumises à des critères d'éligibilité et dans la limite des crédits disponibles.

Pour tout renseignement, c'est ici :

- › **Poher communauté – Service Habitat**
02.98.99.48.00
transport.habitat@poher.bzh

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Le Syndicat mixte pour le développement du centre Finistère a lancé depuis le 1^{er} janvier 2018 une nouvelle OPAH pour laquelle Poher communauté a répondu favorablement. Il s'agit d'une politique d'intervention en soutien du parc d'habitat privé sur 5 ans qui a vocation à :

- › favoriser les travaux permettant des économies d'énergie
- › permettre le maintien à domicile pour les personnes âgées et/ou handicapées par l'adaptation des logements
- › lutter contre l'habitat dégradé
- › favoriser le développement d'une offre locative à loyer modéré

L'association SOLIHA Finistère a été choisie pour mettre en œuvre cette OPAH et assiste les particuliers dans le montage technique et financier des demandes de subventions.

- › **SOLIHA**
02.98.95.99.54
opah.cf@solihafinistere.fr
Des permanences d'information tous les mardis à Carhaix, le matin à partir de 10H - Ti-Kreiz, 9 rue de la Tour d'Auvergne.

Pour plus d'informations vous pouvez aussi contacter :

- › **L'espace INFO→ENERGIE**
(Agence Locale de l'Energie du Centre Ouest Bretagne)
0.805.203.205 (appel gratuit depuis un poste fixe). L'Espace Info Energie vous renseigne sur votre projet de construction, de rénovation, sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance et les aides financières existantes...
- › **L'Agence départementale d'information sur le logement - ADIL du Finistère**
02.98.46.37.38
L'ADIL peut notamment vous aider à travailler votre plan de financement, répondre à des questions d'ordre juridiques etc.
- › **Les CAUE - Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement**
Profitez des conseils gratuits d'un architecte ! Les architectes-conseils d'un CAUE vous reçoivent sur rendez-vous et sur leurs lieux de permanence afin de vous aider à engager sereinement votre projet. Il ne s'agit pas de maîtrise d'œuvre mais d'une aide à la décision, le plus souvent illustrée de préconisations architecturales sous la forme de croquis d'intentions.
Finistère
02.98.98.69.15
contact@caue-finistere.fr
Côtes d'Armor
02.96.61.51.97
caue22@wanadoo.fr